REGLEMENT COVID-19

Suite au Covid-19 et dans le respect des dernières recommandations des différentes instances, voici les conditions générales d'entraînements à partir de la rentrée de Septembre 2020 .

Conditions générales :

- Le port du masque est **obligatoire pour les entraineurs, les accompagnateurs et les pratiquants à partir de 11 ans** dans le local du club situé sur la plage ainsi que sur les temps d'accueil de chaque séance. Il pourra ensuite être retiré pendant la pratique sportive.

- Les **gestes barrières et la distanciation d'au moins 1m** devront être respectés par tous avant, pendant et après chaque séance. En cas de non-respect, les adhérents concernés ne seront plus accueillis sur les créneaux.

- Les parents doivent s'assurer préalablement que leur enfant ne soit **pas malade**, qu'il n'ait pas de température, qu'il ne tousse pas et/ou qu'il n'est pas été en contact avec un membre de la famille ou de son entourage proche qui présente ces signes avant chaque entraînement. Il en va de même pour l'ensemble des adhérents adultes du club.

- Les parents et les pratiquants devront respecter strictement les **horaires** indiqués afin d'être en conformité avec la mise en place du protocole.

- Concernant les créneaux natation qui ont lieu à **la Piscine des Bains** :
    - L'entrée se fait obligatoirement au niveau de l'accueil principale,
    - **Le port du masque est obligatoire** pour tous dès l'entrée dans l'établissement jusqu'aux douches et de la sortie des douches jusqu'à la sortie de l'établissement,
    - La douche savonnée est obligatoire à l'arrivée et peut être prise après l'entraînement,
    - Aucun sac ne pourra rester dans les vestiaires, ils devront être déposés au bord du bassin,
    - Aucun filet de natation ne pourra être entreposé aux bains
    - Les filets et le matériel devront être désinfectés dans des bacs prévus à cet effet avant chaque séance.

- Concernant les créneaux natation pour les enfants qui nagent à **la Piscine Delaune**, il faudra respecter les consignes d'usages mises en place par le club de Natation de Dieppe. (communiquer ultérieurement)

Tenue et matériel utilisés :

- Obligation pour l'adhérent d'arriver en **tenue pour les entraînements de course à pied et de vélo, l'accès au vestiaire reste limité.**

- **Le prêt de matériel est interdit**, si du matériel personnel est utilisé (VTT, combinaison de natation, bonnet, lunette, casque, gourde, tapis, élastique, corde à sauter) il ne pourra **en aucun cas être prêté** et mis en contact avec un autre utilisateur que son propriétaire.

- Si du matériel pédagogique est utilisé, seul l'entraineur pourra y toucher.

Communication et information :

- Avant chaque entrainement un rappel des consignes sera fait par les entraineurs.
- Le club se tient informé de l'évolution des directives nationales afin de les respecter.

Accès au local limité avec masque obligatoire :

- Obligation de se désinfecter les mains en entrant dans le local.
- Obligation de désinfecter les toilettes avec des lingettes mises à disposition après chaque passage.

Moyens mis en place :

- gel désinfectant pour l'accès au local pour les athlètes et les entraineurs.
- masque pour les entraineurs.
- lingettes désinfectantes pour nettoyer les toilettes et le matériel

Nous avons pleinement conscience que ces règles sont contraignantes mais elles nous sont imposées et ont pour objectif unique de protéger la santé de chacun d'entre nous afin que le retour des jours meilleurs permette à tous de pratiquer son sport favori en toute liberté.

D'avance, merci à toutes et tous de vous conformer à ces règles.

Nous serons très heureux de vous retrouver en pleine santé.

Les membres du bureau directeur
du club des Piranhas